



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

86 | 2023

La lexicographie en ligne contribue-t-elle à une meilleure description du français?

Présence et traitement des appellations génériques des peuples autochtones du Canada dans les dictionnaires de langue française

Presence and Treatment of Indigenous Peoples of Canada Generic Names in French Language Dictionaries

Mireille Elchacar



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/linx/10154>

DOI : [10.4000/linx.10154](https://doi.org/10.4000/linx.10154)

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Référence électronique

Mireille Elchacar, « Présence et traitement des appellations génériques des peuples autochtones du Canada dans les dictionnaires de langue française », *Linx* [En ligne], 86 | 2023, mis en ligne le 30 septembre 2023, consulté le 24 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/linx/10154> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.10154>

Ce document a été généré automatiquement le 24 octobre 2023.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Présence et traitement des appellations génériques des peuples autochtones du Canada dans les dictionnaires de langue française¹

Presence and Treatment of Indigenous Peoples of Canada Generic Names in French Language Dictionaries

Mireille Elchacar

Appellations génériques et exonymes

- 1 Dans le cadre d'un processus de réappropriation symbolique entamé depuis le début du 21^e siècle, avec notamment la Commission de vérité et réconciliation et le mouvement militant Idle No More (Elchacar, 2022), les peuples autochtones du Canada rejettent les appellations génériques jusque-là employées pour les désigner. Ces dénominations sont des exonymes, c'est-à-dire des appellations assignées par des personnes extérieures au groupe, plus spécifiquement des ethnonymes. Elles sont nées avec la colonisation. S'il y a toujours eu des dénominations générales englobant plusieurs communautés (comme *Wendats*, qui englobe les peuples iroquoiens), il n'y avait pas de mots pour se désigner par rapport aux allochtones dans les langues autochtones. Le besoin de se nommer de manière à inclure tous les peuples autochtones de l'Amérique du Nord est arrivé avec les colons, qui ont les premiers attribué ces dénominations génériques : d'abord *Sauvage* et *Indien*, puis *Amérindien*. « Cette identité globale [peuples autochtones] heurte les manières de s'identifier propres à chacun de ces peuples, qui sont évidemment variées [...] » (Bellier, 2012 : 18)
- 2 Le rejet des appellations imposées par le colonisateur se retrouve chez les peuples autochtones d'autres régions du monde; les motifs de rejet se rejoignent :
First nations or tribal peoples sometimes object to these terms because the terms or descriptions originate as pejorative concepts used by outsiders, often colonial

governments or international agencies for law and administrative purposes, that are historically inaccurate (too inclusive or not inclusive enough), give rise to explicit associated racist terms (like « Redskin ») and deny the self-chosen traditional names preferred by some tribal groups. (Peters et Mika, 2017)

- 3 Aujourd'hui, les peuples autochtones du Canada demandent qu'on les désigne par les noms propres de chaque communauté lorsque possible, et proposent de nouvelles appellations générales qu'ils ont eux-mêmes choisies et qui véhiculent des connotations différentes des appellations passées, soit *Autochtone* et *Premières Nations*. Ce phénomène s'apparente à ce que Josiane Boutet nomme la lexicographie populaire :

Toutes ces pratiques revendicatives, toutes ces analyses militantes du sens social des mots constituent une forme de lexicographie non savante, populaire et revendicative. Elle s'attaque au fait que le sens des mots est social, et qu'en conséquence les mots ne sont pas neutres, mais font partie intégrante des revendications sociales. (Boutet, 2016 : 178-179)

- 4 Toutes les appellations antérieures à *Autochtones* ne véhiculent pas le même degré de connotation négative. Mis à part *Sauvage*, considéré péjoratif voire injurieux aujourd'hui, les autres appellations sont parfois encore en usage. *Indien* est toujours présent dans l'administration gouvernementale et les lois canadiennes. Pour sa part, *Amérindien* a été proposé dans les années 1970 par des anthropologues américains dans le but de remplacer *Indien*, dont le caractère erroné gênait (voir sous l'article *amérindien* dans le *Dictionnaire historique du français québécois* [DHFQ]). Il s'agit tout de même d'un exonyme, d'où son rejet actuel au même titre que les autres.

- 5 Ces changements s'observent déjà dans l'usage, par exemple dans la presse, les textes de loi canadiens et les manuels d'histoire destinés à l'école secondaire (Elchacar, 2022). Étant donnée la rapidité avec laquelle les changements lexicaux se répercutent dans les dictionnaires depuis quelques années, liée à l'arrivée de la société d'information (Pruvost et Sablayrolles, 2003) et amplifiée par la venue de divers ouvrages et outils lexicographiques gratuits en ligne (Vincent, 2020), certains dictionnaires commencent déjà à rendre compte des transformations dans les dénominations génériques des peuples autochtones du Canada. La description d'un mot ou d'une acception dans le dictionnaire constitue une étape de plus vers la légitimation des changements de dénominations puisqu'elle revêt un pouvoir symbolique important.

Faire entrer un mot dans le dictionnaire c'est en quelque sorte le faire exister, d'où les enjeux particulièrement importants de l'intégration de « mots nouveaux » dans les dictionnaires, enjeux qui ne sont pas sans rappeler que les lexiques des langues regorgent de « candidats à la canonisation lexicographique ». (Rey, 2020 : 53)

- 6 Ici, il s'agit non seulement de faire entrer des nouveaux mots ou des nouveaux sens à la nomenclature, mais aussi de décrire les nouvelles connotations qui accompagnent désormais certaines appellations. Plusieurs enjeux complexifient toutefois la description lexicographique de ce vocabulaire.

1. Enjeux en présence

1.1 Description des dominés par les dominants

- 7 Un des enjeux fondamentaux est le fait qu'on est ici en présence d'un vocabulaire désignant des groupes dominés. Or le dictionnaire est perçu comme étant le dépositaire de l'idéologie dominante (Boulanger, 1998; Girardin, 1979). S'il est censé décrire le

lexique avec une certaine objectivité, guidé par des principes lexicographiques raffinés au fil du temps, le dictionnaire n'échappe ni à son époque ni au lieu où il est rédigé. Il est alors le véhicule de certaines idéologies de ce lieu et de cette époque (Rey, 2020 : 61-79).

Mais le discours que tient le dictionnaire sur la langue - et/ou sur le savoir sur le monde (quand il s'agit de dictionnaires encyclopédiques) - est fortement tributaire du système socioculturel qui en propose une interprétation. De la sorte, l'énoncé lexicographique possède une ambiguïté qui lui est propre : c'est un texte métalinguistique et c'est un texte idéologique. (Lehmann, 1980 : 237)

1.2 Noms propres

- 8 Les appellations génériques des peuples autochtones impliquent la présence de noms propres : les noms de peuples eux-mêmes sont des noms propres, et ne seront donc pas, en principe, à la nomenclature des dictionnaires généraux. Par contre, les adjectifs liés à ces noms propres le seront. Par ailleurs, certains types de noms propres contenant ces appellations peuvent se retrouver dans le dictionnaire de langue. Ainsi, la présence du mot *Indien* dans les textes de lois et les instances de l'administration gouvernementale canadienne amène toute une série de noms propres comme *Indien inscrit*, *Registre des Indiens* ou *Réserve indienne*. Certaines de ces expressions se retrouvent dans des dictionnaires de langue, comme nous le verrons plus loin. On touche dès lors à la problématique de la description de certains noms propres dans le dictionnaire général de langue. La frontière entre noms propres et noms communs est plus poreuse que ne le laisse entendre le programme des dictionnaires généraux (Vaxelaire, 2005; Lecolle, 2014). Si le dictionnaire général de langue ne décrit pas les noms propres prototypiques que sont les toponymes et les anthroponymes, il en contient inévitablement un certain nombre, dont des noms propres du vocabulaire sociopolitique (Elchacar, 2009). Leur statut de nom propre peut parfois constituer un frein à un traitement complet.

1.3 Variation diatopique et lexiculture

- 9 Un enjeu incontournable est celui de la variation diatopique. D'une part, les référents dont il est question, c'est-à-dire les communautés autochtones, sont proprement nord-américaines. D'autre part, les usages linguistiques dans ce champ lexical ne sont pas identiques à travers la francophonie. Par exemple, si « Indien d'Amérique » n'est pas absent en Amérique du Nord, l'expression est d'usage plus courant en Europe. Une recherche lancée dans la base de données Eureka journalistique (intitulée Europresse en Europe) donne comme résultats 605 documents pour le Canada francophone contre 9370 pour l'Europe francophone². Un survol des résultats dans Eureka Canada francophone montre que l'expression est souvent tirée de textes de l'Agence France Presse ou entourée de guillemets : « Un chemin qui fait vivre la grande aventure aux Européens venus voir "les Indiens d'Amérique" et qui aura permis, par son impraticabilité, de préserver la langue et la culture des Attikameks de Manawan. » (Jessica Nadeau, *Le Devoir*, 21 juillet 2020).
- 10 Un autre exemple d'usages et de sensibilités différentes est celui de *Sauvage*, courant en français québécois il y a quelques décennies, mais pas nécessairement en Europe. La

citation suivante tirée d'un roman de 1980 donne un aperçu des connotations entourant *Sauvage* au Québec :

Avant d'aller plus loin, disons qu'à Pierreville, il y a deux villages : celui des Blancs et celui des Abénakis (Odanak). Je vais le dire dans les termes de ma jeunesse : c'était le village des sauvages. Le curé de ce village était un Indien : l'abbé de Gonzague. Une des cousines de mon père s'était mariée avec un de ces sauvages : Samuel Satacousse. Tous du bon monde, mais nous, les enfants, n'aimions autant pas les rencontrer! Quand les enfants venaient au monde, ils étaient apportés par les sauvages. Ce n'était pas rassurant! - 1980, Fl. Morvan Maher, *Florentine raconte...*, p. 12 (citation présente dans la Base de données lexicales panfrancophone).

- 11 *Sauvage* est entouré de précautions (« je vais le dire dans les termes de ma jeunesse ») absentes pour *Indien*, aussi présent dans l'extrait. On déduit que le mot était en usage auprès des générations passées, et qu'il tend à disparaître, mais est tout de même connu, du moins dans l'usage passif des locuteurs actuels. Le DHFQ nous donne ces informations :

En 1927, *Sauvage* est finalement remplacé par *Indien* dans la langue juridique canadienne, mais il demeurera courant dans la langue générale jusque dans les années 1950 ou 1960. À partir de cette époque, *Indien* le déloge rapidement, en bonne partie sous l'influence de l'école et des jeunes générations; la valeur péjorative de l'appellation *Sauvage*, qui est dénoncée par des anthropologues, est perçue plus nettement non seulement par la population en général, mais aussi par les autochtones eux-mêmes [...]. (DHFQ, 1998 : 453)

- 12 On touche ici à la lexiculture, notion développée par Robert Galisson pour la didactique, reprise par Jean Pruvost pour le lexique et les dictionnaires, et que ce dernier définit comme « [c]ette culture courante installée en dépôt au cœur de certains mots, cette "charge culture partagée" par tous » (Pruvost, 2005 : 136). La difficulté pour les dictionnaires de France de rendre compte de manière satisfaisante du français québécois se constate pour plusieurs champs lexicaux comme ceux de la faune et de la flore (Mercier, 2000) ou du vocabulaire politique (Elchacar, 2009). Les usages de *sauvage*, *indien* et *amérindien* comportent des éléments lexiculturels particulièrement délicats à transmettre dans le dictionnaire de manière générale, et plus particulièrement encore dans les dictionnaires européens.

1.4 Méconnaissance du dictionnaire

- 13 Le dernier enjeu que nous soulèverons concerne la méconnaissance du rôle du dictionnaire, qui amène à taire certains usages. Dès les années 1990, Jean-Claude Boulanger avait pressenti les difficultés que vivrait la lexicographie face à ce qu'il avait nommé la « néobienséance », soit une sorte de rectitude langagière qui consistait, à l'époque où Boulanger l'avait étudiée, à user d'euphémismes pour nommer des phénomènes sociaux, comme *non-voyant* pour remplacer *aveugle* :

La néobienséance veut faire croire que la justice sociale passe par l'élimination du vocabulaire incriminé. En obtenant quelque résonance, la rectitude en arrive à infléchir la norme lexicale et à perturber la description lexicographique. Le spectre de la peur et du désaveu guette les lexicographes. Si des mots ne doivent plus être écrits ou prononcés, si des choses ne doivent plus être évoquées en raison de leur caractère offensant ou discriminatoire à l'égard d'une minorité ou d'un groupe, par opposition à une majorité, de quoi le dictionnaire de demain sera-t-il fait, de quoi devra-t-il rendre compte, et comment ? Somme toute, faut-il réécrire les dictionnaires, imaginer une musique lexicographique inédite ? (Boulanger, 1998)

- 14 Ces questions de la censure et du tabou dans le dictionnaire ne sont pas propres au français :

The notion of taboo has also changed. Sexual terms omitted in standard dictionaries from Bailey (1730) up to the 1960s are included in all major modern works, and are read and heard increasingly in the media and popular culture. However, racist terms and those referring to the disabled, previously used without embarrassment, have in the past three decades become genuinely taboo (i.e., unutterable) and euphemized by formulas such as "a person of color", "a member of a minority group", "physically challenged", and so on. Some dictionaries have even adopted a policy of the selective lexicographical expungement of racist terms, described as "Guralnikism" by R. W. Burchfield (1989:100). (Hugues, 2008 : 78)

- 15 Lorsque les usages linguistiques évoluent, en phase avec l'évolution de la société, le dictionnaire doit rendre compte de ces changements. Ainsi, le dictionnaire peut indiquer que *autochtone* est aujourd'hui préféré à *indien* ou *amérindien*, et qu'on le trouve davantage dans les médias, la langue courante, etc. Toutefois, les autres appellations ne disparaissent pas aussitôt (pas plus que les préjugés et le racisme) : elles persistent dans des publications récentes, voire dans les discours. Le dictionnaire doit rendre compte de tous ces usages, ne serait-ce que pour indiquer au lecteur de quelle manière sont perçus ces usages (sont-ils neutres? péjoratifs?) et par quel mot plus neutre les remplacer : « tout dictionnaire doit aussi tenir compte de ce qui est moins édifiant dans une culture » (Boulanger, 1998).
- 16 Cet enjeu nous semble aller de pair avec la méconnaissance de l'objet « dictionnaire ». La mauvaise compréhension de la structure et du métalangage très codé du dictionnaire a fait l'objet de nombreuses études (voir par exemple Gasiglia, 2013; Heinz, 2014; Dubois, 2021). Mais il y a également une incompréhension plus globale du rôle du dictionnaire, peut-être exacerbée en francophonie, particulièrement en francophonie périphérique, par l'insécurité linguistique, qui pousse le locuteur à chercher « la » bonne réponse, et donc à se poser des questions de nature normative. Ceci accentue la perception que le dictionnaire cautionne l'usage de tout ce qui s'y trouve : « Si un mot s'y trouve, c'est qu'il est permis de l'utiliser sans considérer la situation de communication » (Lehmann, 2014 : 29). Les deux strates de méconnaissance sont en jeu ici. Le caractère métalinguistique, autonymique du discours lexicographique échappe au locuteur non expert : « Un lecteur novice peut être tenté de lire les articles du dictionnaire comme des énoncés "ordinaires" qui parlent du monde, sans percevoir la dimension métalinguistique du discours lexicographique. Ce type de lecture n'est pas seulement le fait de lecteurs non cultivés. » (Lehman, 2014 : 30)
- 17 C'est ce qui explique les critiques formulées à l'égard du dictionnaire général du français québécois *Usito* en 2020, dont une concernait justement les dénominations des peuples autochtones. Dans un article paru dans le *Huffington Post*³ et intitulé « Le dictionnaire Usito pointé du doigt pour des termes racistes », on cite une traductrice innue⁴ : « Usito a fait un très mauvais choix qui nous ramène vers la noirceur que tant de gens souhaitent fuir ». On lit encore un peu plus loin : « "Soit on mentionne que les termes *peau-rouge* et *sauvage* existaient à titre de synonymes autrefois, mais sont aujourd'hui connotés et à proscrire, soit on les omet catégoriquement puisqu'ils ne sont plus propices au discours respectueux dans le contexte actuel", ajoute-t-elle. Elle va jusqu'à suggérer que la mention "raciste" soit carrément apposée sur certains termes encore utilisés par les locuteurs.

2. Corpus

- 18 À travers l'analyse d'un corpus constitué d'articles de dictionnaires, nous examinerons si le traitement du *Usito* ainsi que d'autres dictionnaires cautionnent effectivement l'usage de termes injurieux ou les décrivent sans mention des connotations qui les entourent. Les dictionnaires tiennent-ils compte de l'évolution récente des sensibilités entourant les dénominations génériques des peuples autochtones du Canada⁵ ? Les dictionnaires étudiés sont les suivants :

	Titre	Notes
Dictionnaires professionnels du Québec	<i>Usito</i>	Dictionnaire général du français québécois
	<i>Le Multidictionnaire de la langue française</i> (7 ^e éd., 2021)	Dictionnaire des difficultés de la langue française au Québec
	<i>Grand dictionnaire terminologique</i> (GDT)	Produit par l'Office québécois de la langue française
Dictionnaires professionnels de France	<i>Petit Robert 2024</i> (PR)	Dictionnaire de langue
	<i>Petit Larousse illustré 2024</i> (PLI)	Dictionnaire encyclopédique
Dictionnaires profanes	<i>Wiktionnaire</i>	
	<i>Linternaute</i>	
	<i>Reverso</i>	

Tableau 1 : Dictionnaires et ouvrages du corpus

- 19 Les ressources québécoises sont de trois types : le *Usito* est un dictionnaire général qui prend le français en usage au Québec comme base à sa description. Le GDT est une ressource terminologique, qui ne contient donc pas tous les mots à l'étude et se concentre sur les termes plutôt que sur la langue générale. Enfin, nous avons choisi d'inclure le *Multidictionnaire* dans notre étude car même s'il est d'abord conçu comme un répertoire des difficultés de nature normative, il est souvent utilisé comme un dictionnaire général par le public qui n'est pas toujours au fait des différences entre les types d'ouvrage. Par ailleurs, graduellement depuis la 3^e édition parue en 1997, le *Multidictionnaire* élargit sa description initiale : « [l']ouvrage prend ainsi de plus en plus les allures d'un dictionnaire général usuel, dont l'objectif est de traiter globalement le lexique de la langue française » (Remysen et Côté, 2018).
- 20 Dans chaque dictionnaire, les articles dédiés aux dénominations génériques des peuples autochtones du Québec suivantes seront analysés : *sauvage*, *indien*, *amérindien*, *autochtone*, *nation* (pour *Premières nations*)⁶. Tous les enjeux exposés plus tôt seront pris en compte. Nous examinerons la nomenclature, les marques, les définitions et toutes les remarques ou notes à caractère métalinguistique.

3. Analyses

3.1 Tendances dans les dictionnaires professionnels de France

- 21 On constate qu'avant même d'aborder les parties plus sensibles de ce champ lexical, les dictionnaires professionnels de France ne décrivent pas toujours adéquatement les réalités nord-américaines que recouvrent les mots à l'étude, que ce soit à travers la nomenclature ou les définitions. Commençons par le traitement de *autochtone*.

PLI	Originaire du pays qu'il habite (SYN. aborigène, indigène) Adj. 1. Des habitants du pays : <i>Les coutumes autochtones</i> .
PR	Qui est issu du sol même où il habite, qui n'est pas venu par immigration ou n'est pas de passage. → aborigène, indigène, naturel, originaire . <i>Peuple, espèce autochtone. Premières Nations, Métis et Inuits, peuples autochtones du Canada</i> .

Tableau 2 : Extraits des articles *autochtone* dans les dictionnaires de France

- 22 La définition de *autochtone* dans le PLI est très générale : « Originaire du pays qu'il habite » pourrait également convenir aux synonymes *aborigène* et *indigène*. Surtout, on n'indique pas que *autochtone* est le seul générique employé en référence aux premiers peuples du Québec – *aborigène* et *indigène* ne sont pas employés au Québec dans ce sens. Après une définition générale qui rassemble les personnes et les végétaux, le PR donne cette information au détour d'un exemple qui semble toutefois quelque peu artificiel : d'abord, la formulation « *Premières Nations, Métis et Inuits, peuples autochtones du Canada* » n'est pas canonique, et rappelle davantage l'exemple glosé. Ensuite, cet exemple ne correspond pas à l'usage : il est absent des sources canadiennes françaises de Euréka. L'ordre qui revient le plus souvent dans l'usage (soit dans 2014 documents sur Eureka) place *Inuits* et non *Métis* en 2^e place. Il eut été plus approprié de faire un exemple glosé du genre « *Les peuples autochtones du Canada* : les Premières Nations, les Inuits⁷ et les Métis ».
- 23 L'analyse des articles dans les dictionnaires produits en France à l'étude démontre que ce vocabulaire n'a pas été revu à la lumière de l'évolution récente des sensibilités au Québec. C'est ce qui se dégage du traitement de *indien* et de *amérindien* :

PLI	Cour. Amérindien.
PR	(milieu XVI ^e parce que les navigateurs se croyaient arrivés aux Indes par la route de l'Ouest) Personne issue d'une ethnie établie en Amérique avant l'arrivée des Européens. → amérindien; apache, iroquois, peau-rouge, sioux . <i>Indiens des Andes, du Canada. Réserve* d'Indiens aux États-Unis</i> .

Tableau 3 : Extraits des articles *indien* dans les dictionnaires de France

- 24 Dans le PLI, *indien* reçoit un traitement très succinct, soit une définition synonymique précédée d'une marque d'usage. Aucune information n'est donnée sur le fait que *indien*

n'est plus l'appellation privilégiée, la marque *courant* laisse même entendre le contraire. La définition synonymique est *amérindien* plutôt que l'appellation actuellement privilégiée *autochtone*, appellation qui n'apparaît nulle part dans cet article. On définit donc une appellation désuète par une autre appellation désuète.

- 25 Dans le PR, l'étymologie donnée sous le sens concerné de *indien* clarifie l'origine de l'appellation; la définition, quoique référant à l'ensemble du continent américain, n'est pas erronée. Cependant, l'appellation privilégiée ne figure pas dans la liste des renvois (sur laquelle nous reviendrons).

PLI	Des Amérindiens. (SYN. [cour.] indien).
PR	Des Indiens d'Amérique. <i>Langues amérindiennes</i> . N. <i>Les Amérindiens</i> .

Tableau 4 : Extraits des articles *amérindien* dans les dictionnaires de France

- 26 Le PR définit *amérindien* par l'expression « Des Indiens d'Amérique » sans mention de *autochtone*. Dans le PLI, on définit à l'aide du nom propre *Amérindien*, et on met le renvoi « SYN. [cour.] indien ». Dans la section des noms propres, le PLI définit *Amérindien* par « Premiers habitants du Nouveau Continent », avec la remarque : « L'appellation d'*Amérindiens* tend à l'emporter sur celle d'*Indiens*. ».
- 27 Terminons cette section par une incursion dans le *Dictionnaire de l'Académie française* [DAF], dans lequel la question de la variation diatopique des usages et des référents ainsi que la lexiculture sont complètement évacuées. Sous l'article *sauvage*, on lit des exemples qui font plutôt office de remarque métalinguistique que d'illustration du mot dans l'usage, mais on ne mentionne nulle part les appellations aujourd'hui en cours, ou simplement plus récentes que *sauvage* :

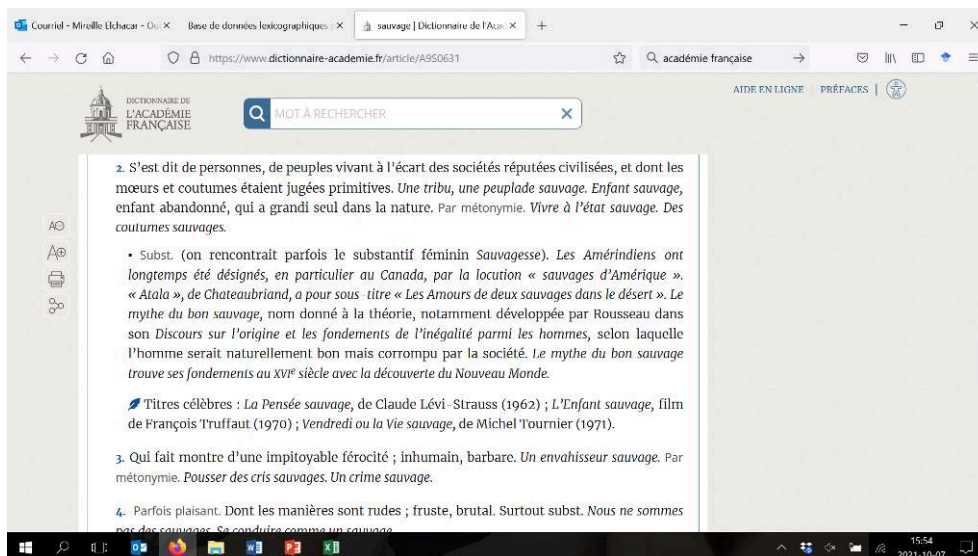


Figure 1. Sauvage dans le Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition

- 28 On réfère à l'expression « sauvages d'Amérique »; or l'ajout de « d'Amérique » après *Sauvage* n'a jamais été usuel au Québec, ce qui n'est pas sans rappeler le sort de « Indiens d'Amérique » : « sauvages d'Amérique » est absent de la *Base de données*

lexicales panfrancophone [BDLP], du DHFQ et des données recensées dans le Fonds de données linguistiques du Québec, qui comporte des corpus métalinguistiques remontrant jusqu'au 19^e siècle⁸.

- 29 Sous l'article *indien*, le DAF utilise *indigène*, qui n'est pourtant jamais employé en référence aux peuples autochtones du Canada⁹ :

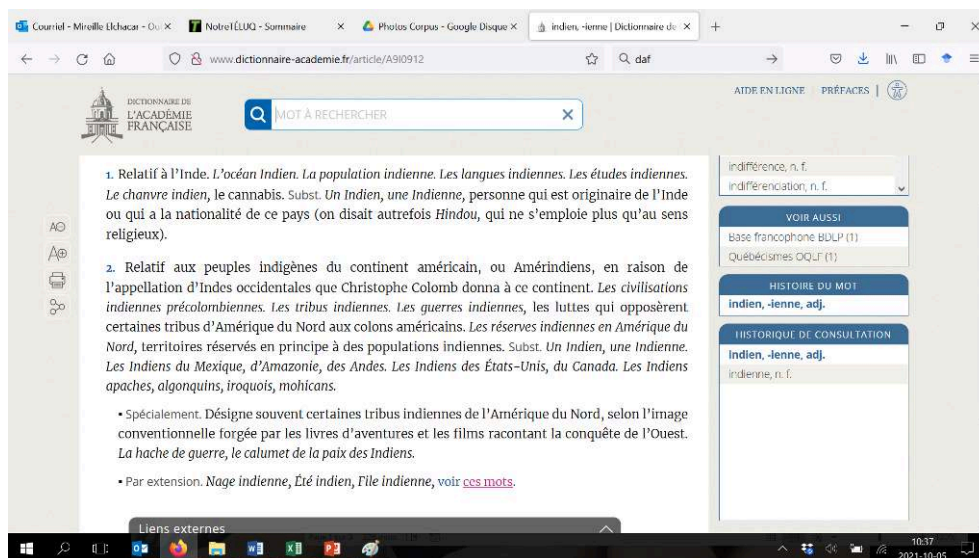


Figure 2. Indien dans le Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition

- 30 *Amérindien* fait son entrée dans la plus récente édition du DAF (soit la 9^e, qui est progressivement mise en ligne) alors même qu'il commence à reculer dans l'usage québécois. Sa définition est « Relatif aux Indiens d'Amérique », expression peu courante au Québec. Par contre, outre la variation diatopique, on peut évoquer des motifs dictionnaires derrière ce retard, donc liés à la confection matérielle du dictionnaire, puisque le DAF a été rédigé sur une longue période (l'édition précédente datant de 1932-1935, et la 9^e étant progressivement mise en ligne depuis quelques années) (voir Martinez, 2015).

3.2 Tendances dans les dictionnaires québécois

- 31 Chaque ouvrage retenu pour le Québec étant d'un type particulier, leur contenu n'est pas totalement comparable. Ils ont néanmoins tous la possibilité de rendre compte de l'évolution du champ lexical à l'étude, selon leur politique éditoriale et les rubriques qu'ils permettent.

- Usito

- 32 Nous commencerons par l'article *sauvage* dans le *Usito* :

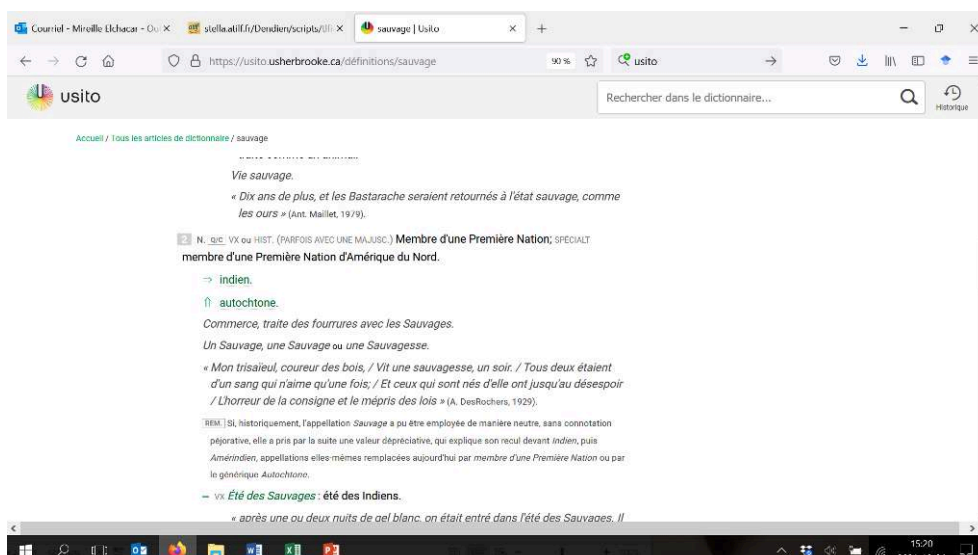


Figure 3. *Sauvage*, dans le dictionnaire en ligne Usito. Consulté le 4 juillet 2022 (version 1655831730) <https://usito.usherbrooke.ca/définitions/sauvage>

- 33 La définition du sens 2 est précédée des marques « vieux » ou « historique ». Il n'y a pas de marque « péjoratif »; on a plutôt décidé d'informer le lecteur de la sensibilité et de la mouvance de ce vocabulaire dans une remarque, ce qui aurait été plus difficile à rendre avec une simple marque. Les dictionnaires de France ne mettent pas non plus de marque « péjoratif », mais la marque « vieilli ». Parmi les dictionnaires profanes, seul le Wiktionnaire met une marque « injurieux » en plus de « désuet ».

Dictionnaire	Marque	Remarque
PLI	Vieilli (+ régional jusqu'en 2012)	
PR	Vieilli	
Usito	Vieux, historique	Si, historiquement, l'appellation <i>Sauvage</i> a pu être employée de manière neutre, sans connotation péjorative, elle a pris par la suite une valeur dépréciative, qui explique son recul devant <i>Indien</i> , puis <i>Amérindien</i> , appellations elles-mêmes remplacées aujourd'hui par <i>membre d'une Première Nation</i> ou par le générique <i>Autochtone</i> .
Multidictionnaire	Vieux	Ce nom, qui ne s'emploie plus, a un sens défavorable.
Wiktionnaire	Désuet, injurieux	

Tableau 5 : Marques et remarques accompagnant *sauvage*

- 34 L'absence d'une marque « péjoratif » ne s'explique que si on se place dans la position du groupe dominant. Il est difficile d'arguer que le contexte colonial, qui a vu naître cet emploi, ne véhiculait pas d'idéologie raciste ni de connotations péjoratives, même si

chaque locuteur n'est pas toujours conscient de cette charge au moment de l'utiliser ou de l'entendre. La BDLP retrace le traitement de ce sens de *sauvage* dans les dictionnaires de France :

Les dictionnaires de France associent le mot *sauvage* aux autochtones d'Amérique depuis la fin du XVII^e s. et, jusqu'au début du XX^es., presque tous les lexicographes présentent une image dépréciative de ces autochtones, reprenant en tout ou en partie la définition consignée dans le dictionnaire de Furetière en 1690 : “se dit aussi des hommes errans, qui sont sans habitations réglées, sans Religion, sans Loix, & sans Police. Presque toute l'Amérique s'est trouvée peuplée de *Sauvages*. La plupart des *Sauvages* sont Antropophages. Les *Sauvages* vont nus, & sont velus, couverts de poil”. [...] Cette définition fait ressortir des éléments (“velus, couverts de poil”) qui trouvent leur origine dans l'imaginaire médiéval, lequel se représentait les hommes vivant en marge du monde civilisé comme mi-animaux, mi-humains (pour une étude approfondie de la représentation du Sauvage dans les relations de la Nouvelle-France, v. notamment Fr.-M. Gagnon, *Ces hommes dits sauvages*, 1984; v. aussi Larousse 1982, s.v. *sauvage*, rubrique ‘Encycl.’). Elle ne s'appuie pas sur l'expérience réelle des Français en Nouvelle-France qui employaient le nom de *Sauvage* tant en parlant du chasseur-cueilleur (vivant en nomade dans les forêts et les plaines) que de l'horticulteur (vivant dans des villages permanents), tant en parlant de l'allié (dont l'Algonquin et le Huron) que de l'ennemi (dont l'Iroquois). Et surtout, elle ne rend pas compte des jugements plus nuancés que les Français, même ceux qui ne leur étaient pas favorables, avaient appris à porter sur les autochtones.

- 35 Selon la BDLP, la connotation péjorative de l'appellation *sauvage* est présente dès ses débuts : « C'est donc sans doute avec une valeur péjorative en puissance, parfois actualisée, parfois non, que *Sauvage* a été utilisé sous le Régime français, et bien au-delà. »
- 36 L'article *indien* dans le *Usito* montre comment cet ouvrage jongle avec les nombreux enjeux concernés, et témoigne de l'évolution rapide que peut se permettre cet ouvrage exclusivement en ligne. Voici un premier extrait de l'article consulté en 2021 :

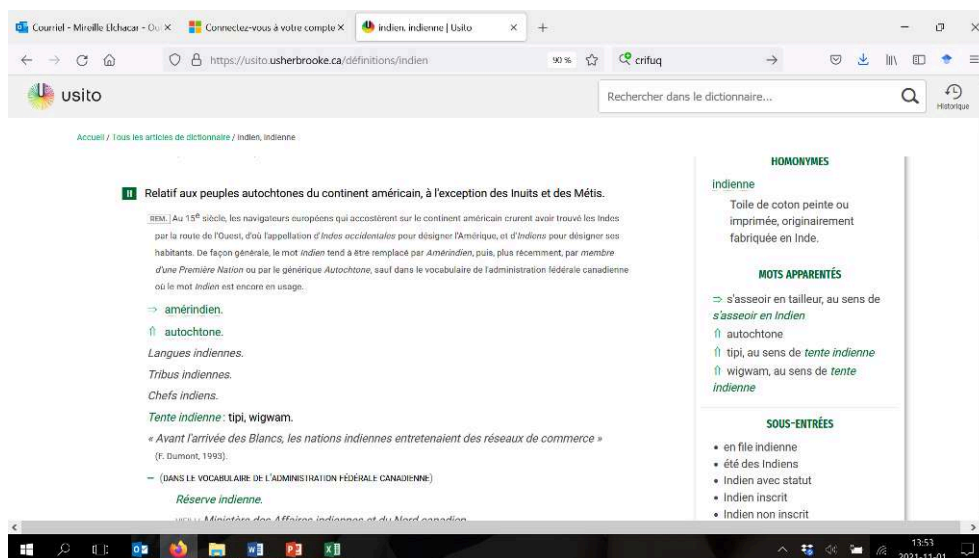


Figure 4. *Indien, indienne*, dans le dictionnaire en ligne Usito. Consulté le 1^{er} novembre 2021 (version 1631137134). <https://usito.usherbrooke.ca/définitions/indien>

- 37 Notons pour commencer l'absence de marques « vieux » ou « histoire ». Même si *indien* tend à disparaître de la langue courante, il est encore bien vivant dans l'administration

fédérale canadienne ainsi que dans des textes de loi, comme la « Loi sur les Indiens ». Le mot ne peut donc effectivement pas être qualifié de « vieux ». *Usito* traduit ces éléments de lexiculture dans une remarque. Un peu plus loin, toujours dans l'article *indien* (consulté en 2021), le *Usito* continue sa description avec une série de noms propres.

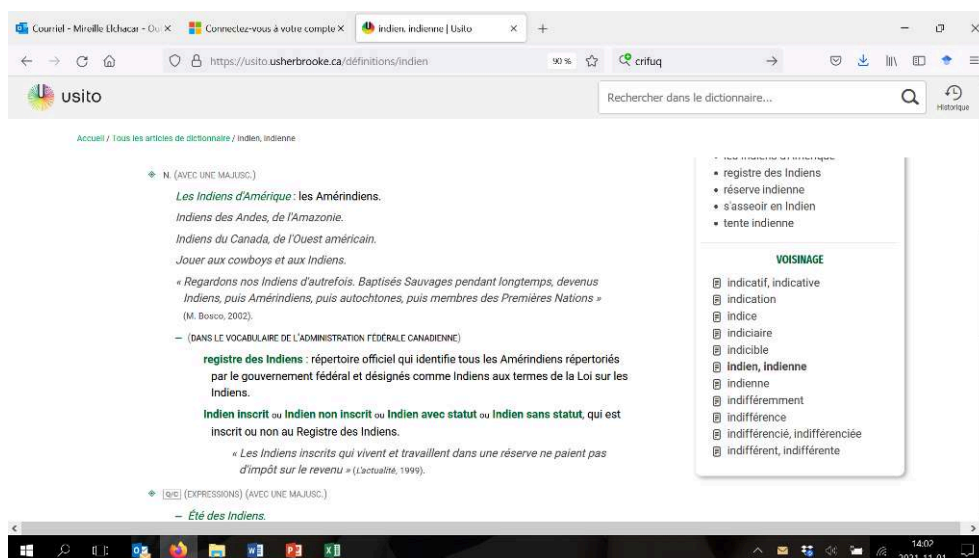


Figure 5. *Indien, indienne*, dans le dictionnaire en ligne *Usito* (suite)

- 38 Les noms propres *registre des Indiens* et *Indien inscrit* et ses variantes apparaissent sous la marque « Dans le vocabulaire de l'administration fédérale canadienne » et reçoivent un traitement complet, avec définitions et une citation pour *Indien inscrit*. Leur statut de nom propre n'est pas un frein au traitement complet de ces expressions dans le *Usito*, qui, en tant que dictionnaire entièrement en ligne, a moins à composer avec des contraintes d'espace.
- 39 Le premier nom propre est l'expression « Les Indiens d'Amérique ». Compte tenu de ce que nous avons soulevé précédemment sur la fréquence de cette expression au Québec, elle devrait être précédée de la marque « F/E » pour « particularisme de l'usage français et européen », conformément à la politique éditoriale du *Usito*. L'explication accompagnant cette marque stipule que « Cela n'implique pas que cet emploi soit exclusif à l'usage européen du français, ni qu'il soit totalement absent des usages québécois et canadien. Cela indique toutefois que sa fréquence d'attestation à l'écrit est significativement basse au Québec et au Canada, comparativement à celle d'équivalent(s) synonymique(s). »
- 40 Dans l'extrait précédent, consulté en 2021, « Les Indiens d'Amérique » est défini par l'appellation en recul « amérindien ». Or cette définition a été actualisée et on retrouve en 2023 la définition « les nations autochtones du continent américain, à l'exception des Inuits et des Métis. »

- Le Multidictionnaire de langue française

- 41 Nous avons déjà évoqué le fait que le *Multidictionnaire* est d'abord un ouvrage de difficultés de la langue française au Québec qui élargit progressivement sa description du lexique québécois depuis plusieurs années. Malgré cette volonté, de nombreuses critiques ont été faites à cet ouvrage au fil des années, tant en ce qui concerne la nomenclature et le traitement définitoire que dans sa vision de la variation

géographique et de la description du français en usage au Québec¹⁰. On lui a souvent reproché de trop aligner sa description sur les usages de France. On trouve en effet des ressemblances entre les faiblesses trouvées dans le *Multidictionnaire* et celles présentés dans la section sur les ouvrages de France.


sauvage	 (vieux) Amérindien. <i>Les sauvages de Nouvelle-France. Un sauvage, une sauvage.</i> Ce nom, qui ne s'emploie plus, a un sens défavorable.
indien	<p>Qui appartient aux populations autochtones de l'Amérique. En ce sens, on dit plutôt amérindien.</p> <p>L'adjectif s'écrit avec une minuscule; le nom, avec une majuscule.</p> <p>Ne pas confondre avec les mots suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amérindien, qui désigne un Indien d'Amérique; • hindou, qui désigne un adepte de l'hindouisme.
amérindien	<p>Adjectif</p> <p>Relatif aux peuples autochtones de l'Amérique du Nord (à l'exception des Inuits). <i>La culture amérindienne.</i></p> <p>nom masculin et féminin</p> <p>Autochtone d'Amérique d'origine asiatique, dont l'habitat et la civilisation se sont étendus historiquement à l'ensemble du continent, à l'exception de sa partie la plus septentrionale (Recomm. off.). <i>Ce sont des Amérindiens.</i></p> <p>L'adjectif s'écrit avec une minuscule; le nom, avec une majuscule. Auparavant, on employait le mot indien en ce sens.</p> <p>Au Canada, la loi constitutionnelle de 1982 reconnaît légalement les Indiens comme peuple autochtone.</p>
autochtone	<p>Adjectif</p> <p>Qui est originaire du pays où il habite. <i>Des peuples autochtones.</i> SYNONYMES aborigène; indigène</p> <p>Nom</p> <p>Personne vivant sur le territoire habité par ses ancêtres depuis un temps immémorial (Recommand. off.).</p> <p>SYNONYMES aborigène; indigène</p> <p>ANTONYME allochtone</p> <p>Le terme générique <i>autochtone</i> convient à toute population indigène et non à une catégorie ethnique particulière.</p> <p>Au Canada, la Loi constitutionnelle de 1982 distingue les autochtones que sont les Inuits, les Indiens et les Métis des autres habitants qui sont d'origine européenne et autres.</p> <p>Le nom et l'adjectif s'écrivent avec une minuscule. Le terme autochtone peut parfois être considéré comme un nom propre et prendre la majuscule quand il désigne l'entité sociopolitique que forme l'ensemble des autochtones (Recomm. off.).</p>

Tableau 6 : Extraits des articles du *Multidictionnaire*

- 42 On voit que le *Multidictionnaire* n'a pas mis ce vocabulaire à jour pour tenir compte de l'évolution des sensibilités, par exemple avec la remarque sous *indien*, puisqu'on renvoie à *amérindien* plutôt qu'à *autochtone* : « En ce sens, on dit plutôt *amérindien* ». Sous *amérindien*, le *Multidictionnaire* indique qu'il s'agit de la recommandation officielle de l'OQLF pour désigner les peuples autochtones d'Amérique du Nord (à l'exception des Inuits). Or si *amérindien* était effectivement la recommandation officielle de l'OQLF en 1997, elle ne l'est plus – la fiche *autochtone* qui est actuellement sur le site du GDT, et qui l'identifie en tant que « terme privilégié », est datée de 2011. D'ailleurs, le *Multidictionnaire* lui-même indique sous *autochtone* que ce mot est une recommandation officielle.
- 43 D'autres informations fournies dans le *Multidictionnaire* sont inexactes ou se contredisent d'un article à l'autre. On lit sous *autochtone* que « [l]e terme générique *autochtone* convient à toute population indigène et non à une catégorie ethnique particulière », ce qui n'est pas tout à fait juste ; la définition convient bien à plusieurs peuples, mais ce n'est pas le mot générique employé pour désigner tous les peuples autochtones : on parle plus précisément des *indigènes* d'Amérique du Sud ou des *aborigènes* d'Australie. Inversement, on n'utilise pas ces dernières appellations pour parler des autochtones d'Amérique du Nord. Or juste après cette note, on trouve l'information encyclopédique suivante : « Au Canada, la Loi constitutionnelle de 1982 distingue les autochtones que sont les Inuits, les Indiens et les Métis des autres habitants qui sont d'origine européenne et autres ». Le *Multidictionnaire* semble donc décrire deux acceptions : la première concerne les peuples autochtones en général, et la seconde, ceux du Canada. Il faut décoder quelle acception cette information complète.
- 44 Autre source de confusion, la mention « Recomm. off. », pour recommandation officielle, apparaît deux fois dans l'article *autochtone* : une fois après la définition pourtant générique « Personne vivant sur le territoire habité par ses ancêtres depuis un temps immémorial » ; or ce n'est qu'en référence aux premiers peuples d'Amérique du Nord que *autochtone* est une recommandation officielle. La seconde mention apparaît après une remarque de nature normative sur l'orthographe du mot à la toute fin de l'article : « Le nom et l'adjectif s'écrivent avec une minuscule. Le terme *autochtone* peut parfois être considéré comme un nom propre et prendre la majuscule quand il désigne l'entité sociopolitique que forme l'ensemble des autochtones (Recomm. off.). » Toujours concernant les recommandations officielles : celle apparaissant sous l'article *amérindien* concerne plutôt le mot *indien* : « Au Canada, la loi constitutionnelle de 1982 reconnaît légalement les Indiens comme peuple autochtone. »
- 45 Une autre confusion potentielle se trouve sous *indien*. Les deux sens décrits sont « Qui habite l'Inde » et « Qui appartient aux populations autochtones de l'Amérique ». Or sous la rubrique « Ne pas confondre avec les mots suivants », on mentionne *hindou* et ... *Amérindien*. Les remarques sont regroupées à la toute fin de l'article, même si elles ne concernent qu'une acception.

- Le Grand dictionnaire terminologique

- 46 La dernière ressource québécoise de notre corpus est le GDT. Sa vocation terminologique explique que certains mots ou expressions de la langue générale ou vieillis en sont absents, comme *indien*, *indien d'Amérique*, *amérindien* ou *sauvage*. Reçoivent une fiche terminologique les appellations contemporaines, soit *autochtone* et

Premières Nations, toutes deux identifiées comme « termes privilégiés ». Selon le système de classement du GDT, les termes privilégiés sont « ceux jugés adéquats pour désigner le concept associé à un domaine spécialisé, conformes au système linguistique du français ou acceptables en vertu des politiques officielles de l'Office¹¹ ». Avant la tenue du colloque duquel découle ce numéro, on n'indiquait pas que ces termes sont privilégiés par rapport à d'autres comme *indien* ou *amérindien*. C'est ce que le GDT fait par exemple pour les emprunts critiqués à l'anglais : par exemple, sous la fiche pour *clavardage*, terme privilégié, les formes *chat* ou *tchat* sont des « termes déconseillés ». Or depuis, cette information a été ajoutée sous *Premières Nations* (fiche de 2022), où se trouve dorénavant une rubrique « Termes utilisés dans certains contextes » : « Bien que l'appellation *Amérindiens* se rencontre encore en français, elle est parfois mal perçue de nos jours et tend à disparaître au profit de *Premières Nations*. La désignation *Indiens* se rencontre encore parfois en français, principalement dans des contextes historiques, de même que dans le contexte légal canadien. Dans l'usage général actuel, cependant, cette désignation est souvent jugée péjorative. »

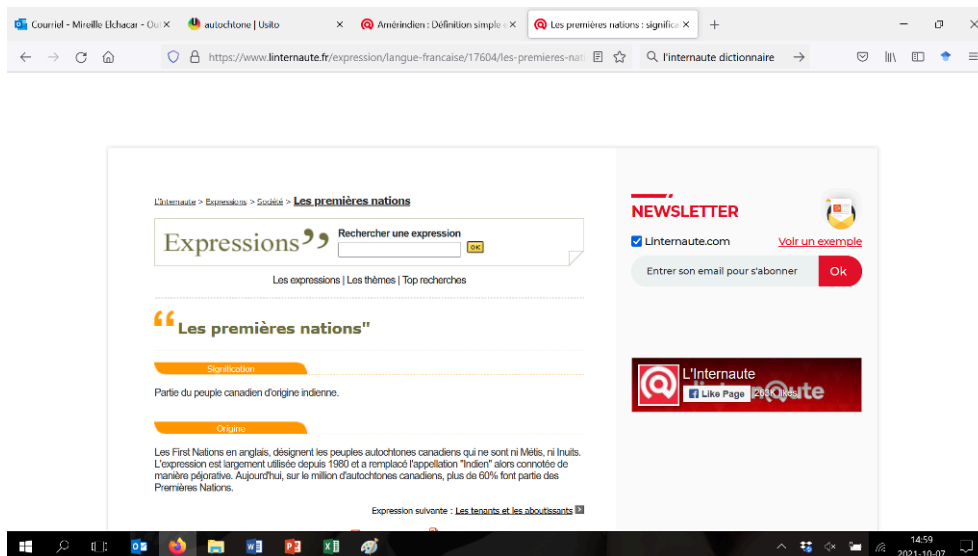
- 47 Même s'il n'y a pas de fiche pour *indien*, les noms propres avec le mot *indien* qui sont toujours en usage dans l'administration fédérale canadienne figurent dans le GDT, mais ne reçoivent pas de définition. Il s'agit de *Indien inscrit*, *Indien inscrit habitant une réserve*, *Indien inscrit soumis aux traités*, *Indien non inscrit* et *Loi sur les Indiens*. Avant la tenue du colloque, une note accompagnait certaines fiches, dans lesquelles les appellations *amérindien* ou *indien* sont employés. C'était le cas de la note sous *Indien non inscrit* :

Pour divers motifs, bien qu'ils soient d'origine ou d'ascendance amérindienne, des personnes ne sont pas inscrites dans le Registre des Indiens géré par le ministère fédéral. Ces Indiens non inscrits (parfois qualifiés de *sans statut*) sont, dans la plupart des cas, des descendants d'Indiennes qui ont perdu leur statut en épousant des non-Indiens. À noter que l'exclusion pour ce motif n'est plus permise depuis 1985.¹²

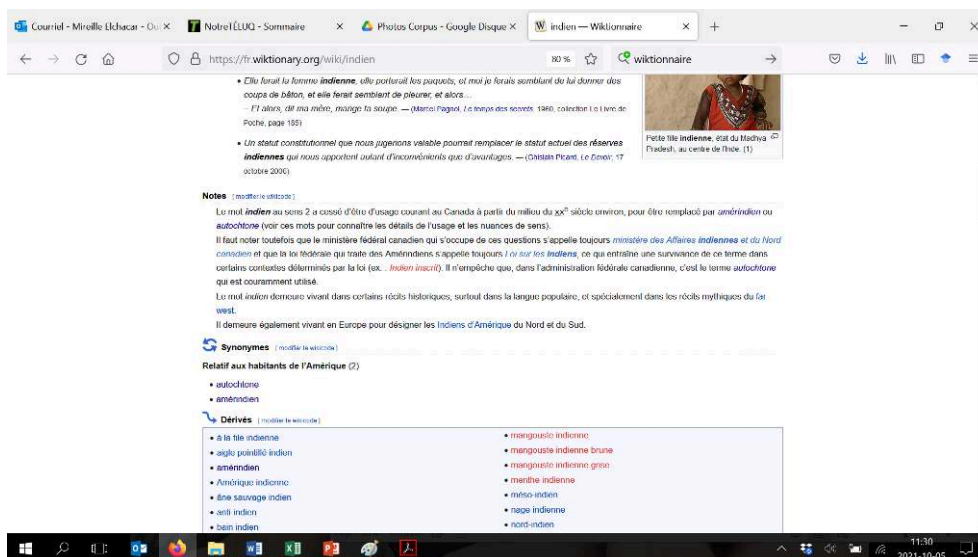
- 48 Ces notes ont depuis disparu des fiches où figurent *Indiens*. Tous ces récents changements témoignent de la volonté du GDT de décrire les changements dans l'utilisation de ce vocabulaire et la sensibilité qui l'entoure. Il faut noter toutefois que la locution *Loi sur les Indiens* n'est pas définie ni mentionnée dans le GDT, alors qu'elle est toujours en vigueur.

3.3 Les dictionnaires profanes

- 49 Si les dictionnaires professionnels produits en France ne tiennent pas compte des changements lexicoculturels récents dans le vocabulaire à l'étude, la lexicographie profane, puisqu'elle peut réagir rapidement, pourrait avoir intégré certains changements. Or la complexité des éléments dont il faut tenir compte pour en arriver à un traitement satisfaisant constitue un frein important. C'est ce qu'on constate dans deux des trois dictionnaires profanes consultés, *Linternaute* et *Reverso*.
- 50 Pour la définition de *Premières Nations*, *Linternaute* intègre une erreur assez grossière en faisant référence à l'Inde : « Partie du peuple canadien d'origine indienne », même si la rubrique « Origine » apporte des explications.

Figure 6. Définition fautive dans *Linternaute*

- 51 Sous *autochtone*, *Linternaute* reproduit la même définition très vaste du PLI, et reproduit par la même occasion ses faiblesses, puisqu'on ne mentionne pas qu'il s'agit de l'appellation privilégiée par rapport à *indigène* ou *aborigène*. *Reverso* fournit une définition du même type : « Personne originaire du pays qu'il habite ».
- 52 Le *Wiktionnaire* se démarque en tant que dictionnaire profane tentant de rendre compte des connotations et sensibilités entourant les termes à l'étude. Cette note sous l'article *indien* en donne une illustration :

Figure 7. Article *indien* dans le *Wiktionnaire*

- 53 On mentionne quelles sont les appellations privilégiées dans la langue courante, tout en précisant que *indien* a toujours cours dans l'administration fédérale canadienne.
- 54 Nous avons vu plus tôt que le *Wiktionnaire* est le seul à mettre une marque de connotation à *sauvage* : « Désuet, injurieux ». Une note tempère toutefois cette connotation eut égard au contexte historique, ce qui n'est pas sans rappeler la teneur de la note du *Usito* :

À l'époque des explorateurs (XVIIe-XVIIIe s.), cette appellation n'avait rien de péjoratif. Elle est demeurée vivante au Canada jusqu'au milieu du XXe, avec parfois une connotation péjorative, mais pas nécessairement. Aujourd'hui elle est réinterprétée rétrospectivement comme péjorative.¹³

3.4 Les problèmes présents dans tous les types de dictionnaires

- 55 Nous avons relevé certains défis qui ne sont pas liés à la variation diatopique et tous les types de dictionnaire y sont confrontés.

- Les référents

- 56 Une difficulté particulière se pose quant aux réalités recoupées par les termes génériques. D'un point de vue terminologique, *autochtone* englobe *Premières Nations*, *Inuits* et *Métis*, comme l'indique le GDT :

Au Canada, compte tenu de la loi constitutionnelle, le terme *autochtone* peut parfois, par association à un nom de peuple, être considéré comme un nom propre et prendre la majuscule quand il désigne l'entité sociopolitique que forme l'ensemble des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ou une personne de cette entité sociopolitique.¹⁴

- 57 Le schéma 1 illustre la relation hyperonymique entre les appellations.

Schéma 1 : Relation hyperonymique entre les appellations génériques des peuples autochtones du Canada

- 58 Voyons quels peuples sont inclus dans la définition de *Premières Nations* dans les dictionnaires professionnels :

59

Tableau 7 : Populations incluses dans les définitions de *Premières Nations*

- 60 Laissons de côté le fait que les dictionnaires français et le *Multidictionnaire* écrivent *Amérindiens* plutôt que *Autochtones*, et examinons les référents eux-mêmes.

- 61 Les définitions du PR et du *Multidictionnaire* sont erronées : elles englobent les Inuits. Le PLI a corrigé cette information : dans les éditions antérieures à 2012, *Inuit* figurait dans la définition de *Premières Nations*¹⁵.

- 62 Le *Usito* utilise les appellations adéquates et rend compte de ce que recouvre chaque terme dans une remarque sous *amérindien* :

REM. Au pluriel, on tend à remplacer la désignation *les Amérindiens*, considérée inexacte, voire péjorative, par *les Premières Nations*. Cette substitution est plus rare au singulier; il en va de même pour le générique concernant les langues. L'adjectif *amérindien* n'ayant pas d'équivalent exact, il faudrait remplacer la forme au singulier, lorsque cela est possible, par l'adjectif désignant une nation spécifique (*artiste cri*, *artiste sioux*, *artiste maya*, etc.) et la forme au pluriel par la locution *des Premières Nations* (*artistes des Premières Nations*). On peut également recourir au générique *autochtone* (*nations autochtones*, *artistes autochtones*).

- 63 Si le sens que recouvre *autochtone* est clair d'un point de vue terminologique, il n'est pas évident que ce soit toujours ce sens qui est employé dans la langue courante, qu'est justement censé décrire le *Usito*. Le sens actuel de *autochtone* est à mettre en relation avec le sens qui était couvert par *amérindien* : les deux appellations ont tantôt un sens plus général renvoyant à tous les autochtones d'Amérique du Nord, tantôt un sens plus

précis excluant les Inuits et les Métis. Le DHQF explique cette ambiguïté pour *Amérindien* :

Les premières attestations dans la documentation québécoise ne permettent pas de préciser si le nom *Amérindien* inclut l'Inuit, bien que cela soit fort probable. On ne le relève clairement comme générique qu'à partir du milieu des années 1950 quand J. Rousseau propose de l'appliquer à l'ensemble des autochtones d'Amérique, comme l'avaient fait à l'origine les anthropologues américains avec *Amerind* et *Amerindian*. [...] Dès lors, un certain nombre de spécialistes emboîtent le pas, mais sans véritablement parvenir à rallier la communauté scientifique qui, dès les années 1970, n'employaient plus guère le terme que comme synonyme de *Indien*. (DHFQ, 1988 : 56)

- 64 L'article thématique « Les Autochtones du Québec » dans *Usito*, signé par l'anthropologue spécialiste des questions autochtones Carole Lévesque, rend compte de la confusion possible aujourd'hui encore :

Ces multiples appellations, tant en français qu'en anglais, contribuent à entretenir une certaine confusion dans l'usage du terme autochtone, régulièrement employé, à tort, comme synonyme de indien ou de l'appellation premières nations (traduction de first nations), désormais d'usage courant pour désigner les bandes indiennes. (« Les Autochtones du Québec », dans le dictionnaire en ligne *Usito*. Consulté le 1^{er} décembre 2021 (version 1637510518). https://usito.usherbrooke.ca/articles/thematiques/levesque_1)

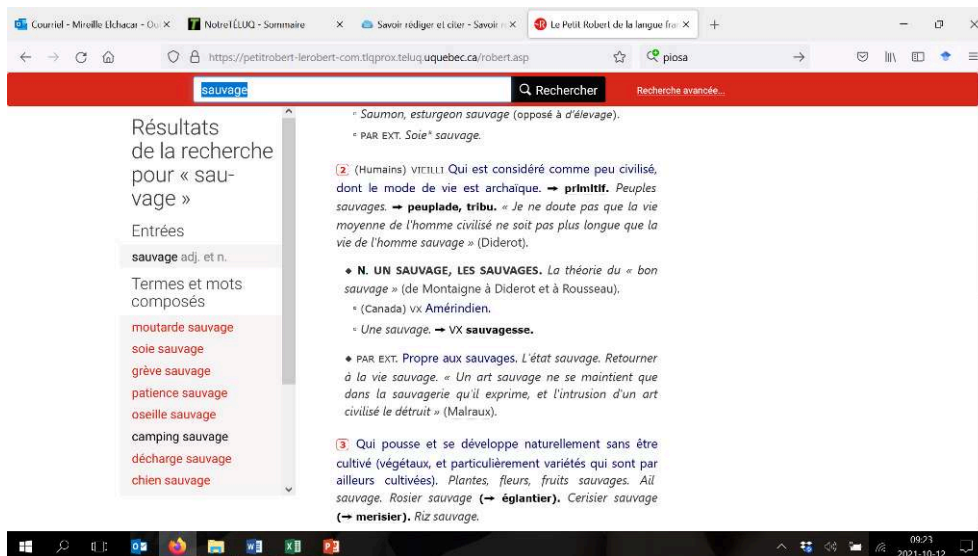
- 65 Le DHQF évoque une possible influence de la description lexicographique du PLI et du PR sur les usages :

[O]n peut penser que les lexicographes français ont également joué un rôle dans l'établissement de cet usage parce qu'ils associent l'appellation *Amérindien* exclusivement aux Indiens d'Amérique, à l'exclusion des Inuits, depuis son introduction dans les dictionnaires, en 1960. (DHFQ, 1988 : 56)

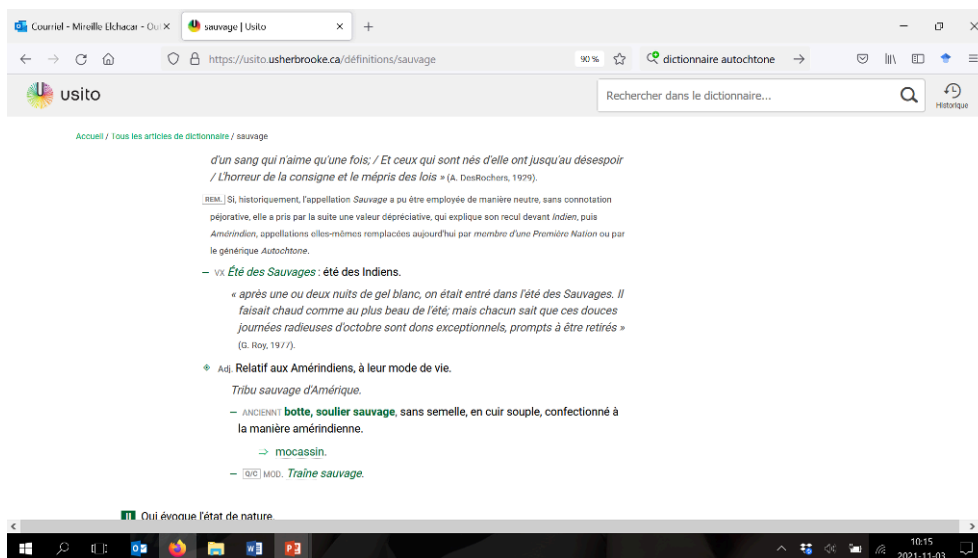
- 66 Dans la langue courante, il n'est pas toujours possible de déterminer hors de tout doute quel sens de *autochtone*, *indien* ou *amérindien* est mobilisé. Prenons l'exemple des « pensionnats autochtones », dont on a beaucoup parlé au Canada puisqu'ils étaient l'objet de la Commission de vérité et réconciliation, qui a remis son rapport final en 2015. La page Wikipédia offre justement un aperçu des différentes dénominations en circulation : *pensionnats indiens*, *pensionnats autochtones* ou *écoles résidentielles*¹⁶. Dans l'expression « pensionnats indiens », c'est le sens générique de *indien* qui est mobilisé : « on estime que quelque 150 000 enfants inuits, métis et des Premières Nations ont fréquenté les pensionnats indiens¹⁷ ». L'Encyclopédie canadienne compte aussi une page nommée « Les expériences des Métis dans les pensionnats indiens. ».

- La circularité

- 67 Si, dans certains dictionnaires, les définitions, notes et remarques rendent compte de l'évolution des sensibilités, on constate dans tous les ouvrages des enjeux liés à la circularité, c'est-à-dire à l'utilisation des mots sensibles ailleurs dans le dictionnaire que sous l'article qui leur est consacré.
- 68 Nous avons déjà donné des exemples de définitions de dictionnaires européens contenant des appellations aujourd'hui rejetées, comme *indien* dans le PLI, défini par *amérindien* ou dans tous les articles du DAF. Donnons encore l'exemple de l'article *sauvage*, défini par *amérindien* dans le *Multidictionnaire* et le PR :

Figure 8 : Extrait de l'article *sauvage* du PR2024

- 69 Le *Usito* recourait aussi à cette pratique au moment du colloque qui a réuni les contributeurs à ce numéro, en octobre 2021 : on trouvait *Amérindien* sous la définition de *sauvage* (reproduite aussi plus haut) :

Figure 9 : Extrait de *Usito* en octobre 2021.

- 70 Le *Usito* a modifié cet article en 2022 :

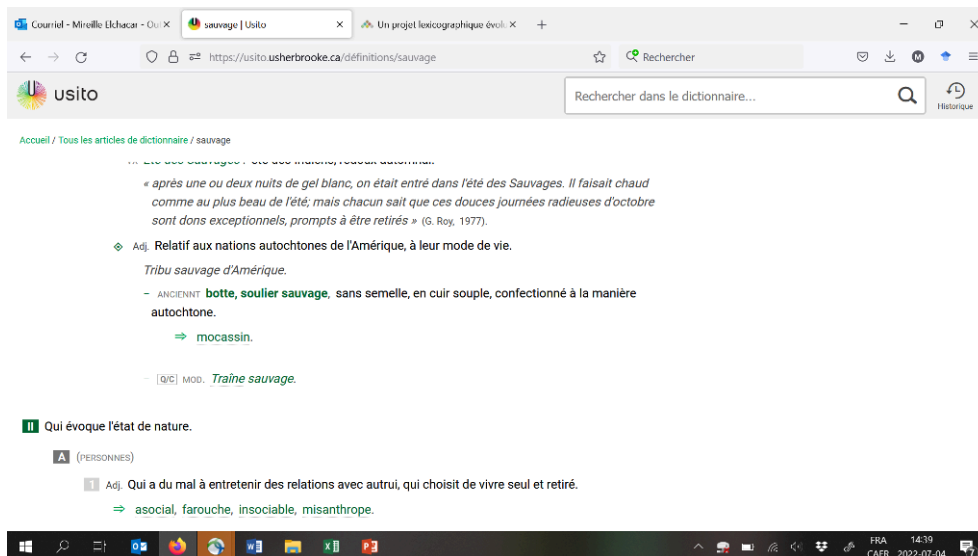
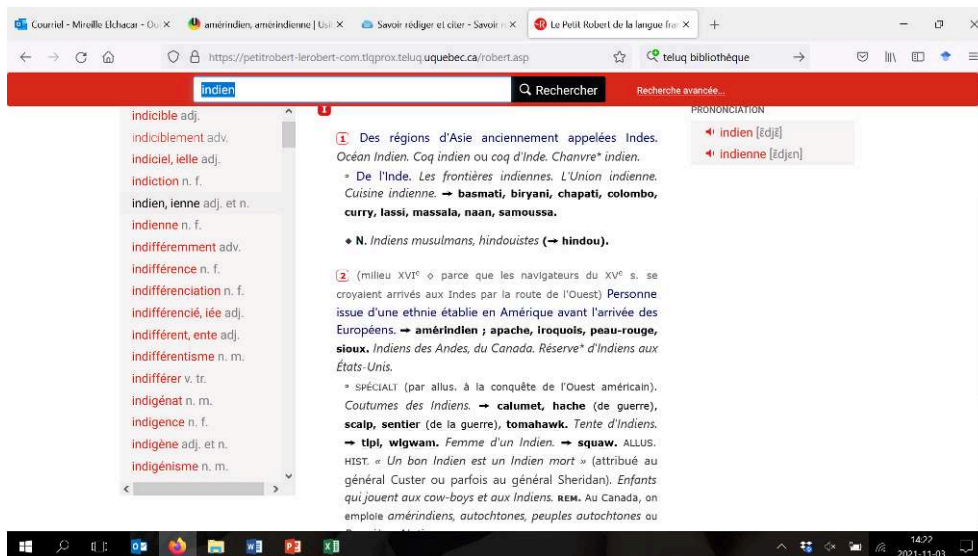


Figure 19 : Extrait de *Usito* de 2022 (nouvelle version)

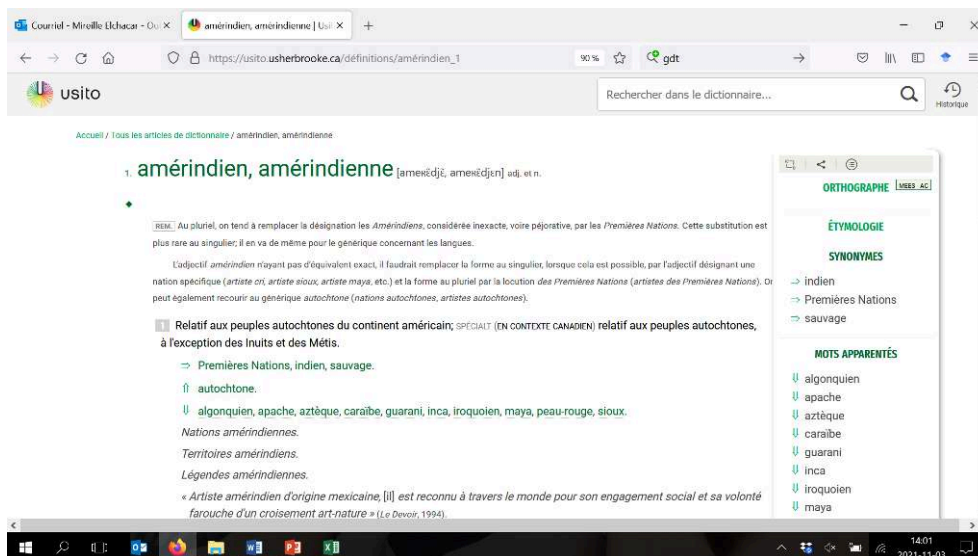
- 71 Se pose encore la question des locutions formées avec les appellations sensibles : le *Usito* a toujours à sa nomenclature *botte*, *soulier sauvage* et *traine sauvage* de même que *file indienne* et *s'asseoir en indien*, les deux expressions courantes au Québec pour *queue* (comme dans « faire la queue ») et *s'asseoir en tailleur*. L'expression *été des Sauvages* est également présente, avec la marque « Vieux », définie par « été des Indiens, redoux automnal ». Or le *Usito* ne peut pas faire l'économie de *été des Indiens*, qui est toujours employé (présent dans 57 documents sur Eureka uniquement pour les deux dernières années), même si l'évolution des usages pourraient amener le même genre de changement qui a amené à délaisser *été des Sauvages*¹⁸ par *été des Indiens*. On trouve dans Eureka une occurrence de *été des autochtones*, sans guillemets ni explication : « Il aura réponse à tout pour que le séjour des touristes soit agréable et que l'été des autochtones le soit tout autant. » (Louis Rémy, *L'Indépendant*, 9 juillet 2021). Cette expression n'est par contre pas encore répandue.

- Les renvois

- 72 Le dernier point que nous aborderons concerne les renvois à des appellations péjoratives ou désuètes. La richesse du système de renvois analogiques du PR a comme contrepartie une grande complexité qui a déjà été démontrée (Zotti, 2014; Lehmann et Martin-Berthet, 2013); elle est ici combinée au fait que les appellations aujourd'hui privilégiées ne se trouvent pas parmi les renvois sous *indien*.

Figure 20 : Extrait de l'article *indien* du PR2024

- 73 Le lecteur n'a donc pas accès à *autochtone*; pour les appellations génériques, on renvoie plutôt à *amérindien* et à l'appellation injurieuse *peau-rouge*, qui n'est pas accompagnée d'une marque. On ne sait pas comment les noms de communautés ont été sélectionnés – pourquoi *apache*, *iroquois* et *sioux* mais pas *innu*, qui est pourtant décrit dans le PR ?
- 74 Le *Usito* fait un effort supplémentaire de classification des renvois, départageant visuellement les renvois synonymiques des hyperonymes et des hyponymes. La présentation est plus aérée : les types de renvois sont placés sur des lignes distinctes plutôt que séparés par un seul signe de ponctuation – non seulement la différence entre la virgule et le point-virgule n'est-elle pas très visible, mais la fonction de chaque signe n'est pas nécessairement connue par l'utilisateur.

Figure 21 : « Amérindien, amérindienne », dans le dictionnaire en ligne Usito. Consulté le 4 juillet 2022 (version 1655831730). https://usito.usherbrooke.ca/définitions/amérindien_1

- 75 Cette clarification visuelle ne suffit par contre peut-être pas à dissiper tout questionnement ou mauvaise interprétation. Les renvois synonymiques, avec la flèche horizontale, comprennent une appellation neutre (*Premières Nations*) mais deux noms

connotés (*indien* et *sauvage*). *Autochtone* apparaît en tant qu'hyperonyme – même s'il peut être employé en tant que synonyme de *amérindien* dans la langue courante. S'ensuit une série d'hyponymes qui peut paraître déroutante, avec pêle-mêle des noms spécifiques de communautés autochtones québécoises (*algonquien* et *iroquoien*) mais également d'ailleurs en Amérique (*apache*, *aztèque*, *caraïbe*, *guarani*, *inca*, *iroquoien*, *maya*, *sioux*) ainsi que l'appellation péjorative *peau-rouge*. Certes, un lecteur averti sait qu'il pourra trouver sous les articles consacrés à chacun de ces renvois les marques et remarques appropriées. La remarque suivante apparaît sous *peau-rouge* : « L'appellation *Peau-Rouge* est considérée comme fortement péjorative, voire raciste. ». Mais ces marques, remarques et notes n'accompagnent pas le renvoi. Ainsi, lorsqu'un locuteur non expert voit cet article, il peut avoir l'impression que les renvois se situent au même niveau, sont équivalents, voire qu'ils sont tous cautionnés.

- 76 Du côté de la lexicographie profane, le *Wiktionnaire* se démarque encore, même si des questions se posent toujours. Sous *amérindien*, les synonymes sont *autochtone*, *indien* et *sauvage*, et ce dernier est accompagné des marques « Péjoratif » ou « Désuet ». Sous *sauvage*, la rubrique « Synonymes » renvoie à *amérindien*, *indien* et *autochtone*, sans qu'on indique qu'une appellation est privilégiée par rapport aux autres. Après cette rubrique s'en trouve une autre intitulée « Vocabulaire apparenté par le sens », avec les mots *Amérindien*, *Indien*, *Indien d'Amérique*, *peau-rouge* et *Peau-Rouge*. Une distinction est opérée entre ces mots et les précédents, mais la raison n'en est pas explicitée.

Conclusion

- 77 Non seulement les dénominations génériques des peuples autochtones, avec les changements qui les bousculent récemment, n'échappent pas aux difficultés liées à la prise en compte de la variation diatopique dans la description lexicographique, mais ces difficultés sont exacerbées par le caractère délicat de ces appellations et par la lexiculture complexe qui touche ce vocabulaire. Par ailleurs, même si certaines appellations sont en perte de vitesse, elles n'ont pas disparu de l'usage, et les dictionnaires de langue doivent en rendre compte tout en donnant de l'information sur les connotations.
- 78 Le traitement lexicographique des dénominations génériques des peuples autochtones du Canada diffère grandement d'un ouvrage à l'autre. De manière générale, les dictionnaires produits en France n'ont pas mis à jour le traitement de ce vocabulaire à la lumière de l'évolution des sensibilités; ce constat s'ajoute au fait qu'ils peinent en général à offrir un traitement lexicographique satisfaisant pour un public québécois. On en arrive au même constat pour le *Multidictionnaire*, même s'il est conçu au Québec. Parmi les dictionnaires profanes, le *Wiktionnaire* se démarque par l'ampleur des informations fournies et son nombre important de rubriques.
- 79 Le *Usito* et le GDT tirent leur épingle du jeu, particulièrement en ce qui concerne la nomenclature et le traitement définitoire. Le fait qu'ils ne sont pas publiés en version papier leur permet de répondre aux critiques et de réagir plus rapidement à l'évolution des mœurs. Le dictionnaire qui tient le plus compte des divers aspects sensibles des mots à l'étude est le *Usito*, qui est pourtant celui qui avait essuyé des critiques dans les médias pour son traitement de ce vocabulaire.

- 80 Ce qui nous amène à terminer ce tour d'horizon par une question sur la pratique lexicographique. La mise en ligne des dictionnaires ayant réduit (quoique pas éliminé) les contraintes d'espace, pourquoi ne pas envisager d'accompagner d'une marque les renvois vers des usages vieux ou péjoratifs pour les vocabulaires sensibles? Le PR et le *Usito* mettent déjà les marques de registre devant les renvois, comme par exemple ici les renvois à *s'enfiler* et *engouffrer* sous *manger* :

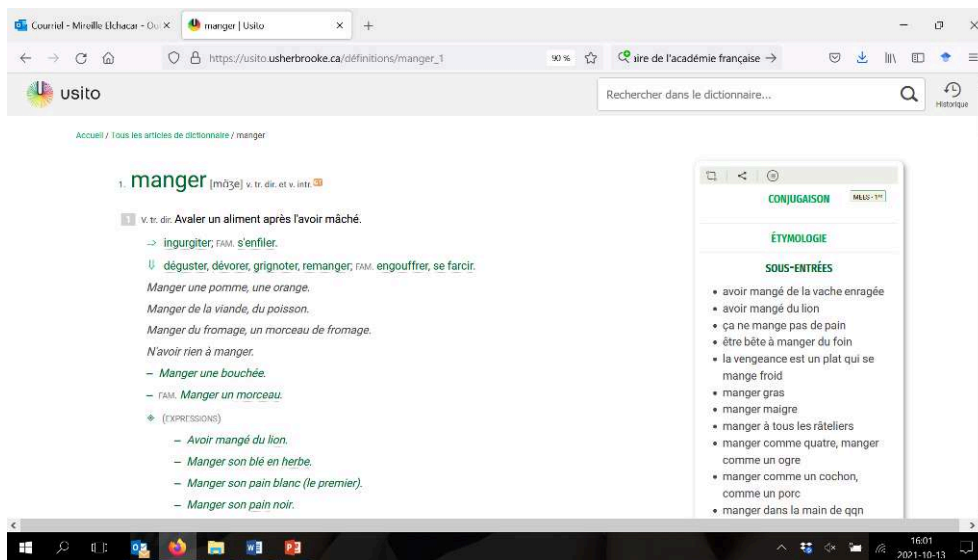


Figure 22 : Article *manger* dans L'*Usito*

- 81 Cet ajout constituerait une manière de clarifier la consultation du dictionnaire, outil mal connu et au contenu sous-exploité. On sait que le public général ne tire pas complètement profit de toutes les informations qui se trouvent dans le dictionnaire. Pourquoi alors ne pas profiter des avantages apportés par les avancées techniques et l'informatisation des dictionnaires pour améliorer la pratique lexicographique?
- 82 Cette précaution pourrait éviter des situations fâcheuses comme celle survenue en juin 2020, alors que le *Usito* s'est vu accuser de cautionner un usage injurieux et raciste sous l'article *travailler* parce qu'on y trouvait l'expression « Travailler comme un nègre ». Les marques et remarques appropriées se trouvaient bien sous l'article *nègre*, mais face aux critiques, le *Usito* a simplement retiré l'expression sous *travailler*. Ajouter une marque ou une mention aurait permis au dictionnaire général de bien remplir son rôle de description des usages, qu'ils soient considérés bons ou mauvais.

BIBLIOGRAPHIE

Aleksandrova, A. et Meyer (J.-P.) (dir) (2021). *Nommer l'humain. Descriptions, catégorisations, enjeux*. Paris : L'Harmattan.

- Bellier, I. et González-González, V. (2015). « Peuples autochtones. La fabrique onusienne d'une identité symbolique ». In : *Mots. Les langages du politique*, n° 108 (*Thèmes et thématiques dans le discours politique*, sous la dir. de Mahé Ben Hamed et Damon Mayaffre), p. 131-150.
- BELLIER, I. (2012). « Les peuples autochtones aux Nations unies : un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales ». In : *Critique internationale*, vol. 54, n° 1, p. 61-80.
- Boulanger, J.-C. (1998). « À propos de l'arrimage entre le dictionnaire et la néobienséance », dans *Les linguistes et les questions de langue au Québec: points de vue*, sous la dir. de Denise Deshaies et Conrad Ouellon, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, 1998, p. 160-171. https://boulanger.recherche.usherbrooke.ca/document-article-boulanger_1998c
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Éditions Fayard.
- Boutet, J. (2016). *Le pouvoir des mots*. Paris : La Dispute.
- Cossée, C. (2010). « L'impossible neutralité des sciences sociales face aux catégorisations militantes: "Tsiganes", "Gens du voyage", "Rroms" ou autres ethnonymes ? ». In : *Migrations Société*, n° 128, p. 159-176.
- Dickason, P. (1996) *Les premières nations du Canada*, Québec, Les éditions du Septentrion.
- [DHFQ]. *Dictionnaire historique du français québécois*. (1998). Monographies lexicographiques des québécismes. Sous la direction de Claude Poirier, Presses de l'Université Laval.
- Dubois, C. (2021) *Cheminement normatif et représentation des dictionnaires en classe universitaire de révision de textes*, thèse déposée à l'Université de Sherbrooke (Québec) en vue de l'obtention d'un doctorat en études françaises, cheminement en linguistique, 274 p.
- Elchacar M. (2022). « De Indien à Autochtone : évolution des dénominations génériques des peuples autochtones du Québec » *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, n°15, p. 171-198.
- Elchacar M. (2009). « Les noms propres dans le vocabulaire politique québécois : pour une approche lexicoculturelle ». In : *ÉLA - Revue de didactologie des langues-cultures et de lexicoculture*, n° 154, « Voix et voies de la lexicoculture », pp. 219-226.
- Gasiglia N. (2013). « Interpréter les dictionnaires : une pluralité d'approches ». In : *Lexique* 21, p. 7-19, Presses Universitaires du Septentrion.
- Girardin, C. (1979). « Contenu, usage social et interdits dans le dictionnaire ». In : *Langue française*, n° 43, p. 84-99.
- Huges, G. (2008). "A History of the English Lexicon". In : *A Companion to the History of the English Language*, Edited by Haruko Momma and Michael Matto, p. 69-80, Blackwell Publishing Ltd.
- Lehmann, A. (2014). « Lectures du dictionnaire : lecture naïve vs lecture avertie ». In : *Les sémiotiques du dictionnaire*, actes des « Cinquièmes Journées allemandes des dictionnaires », édités par Michaela Heinz, Berlin, Frank & Timme, pp. 27-46.
- Lehmann, A. (1980). « Le féminin dans le *Petit Larousse illustré* de 1906 à nos jours. Étude du discours des renvois ». In : *Discours et idéologies*, pp. 237-275, Presses universitaires de France.
- MARTINEZ, C. (2015). « Un projet lexicographique évolutif servi par ses aspects dictionnaires : la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* », *Éla. Études de linguistique appliquée*, vol. 177, n°1, p. 49-65.

Mercier, L. (2000). « La difficile cohabitation des points de vue européen et nord-américain dans les dictionnaires usuels du français : le cas du vocabulaire ornithologique », dans Marie-Rose Simoni-Aurembou (éd.), *Français du Canada-français de France. Actes du cinquième Colloque international de Bellême, du 3 au 7 juin 1997*, p. 291-305, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (« *Canadiana Romanica*, 13 »).

Peters, M., et Mika, C. (2017). “Aborigine, Indian, indigenous or first nations?”. In : *Educational Philosophy and Theory*, 49, n° 13, p. 1229-1234.

Poirier, C. (2004). « Le Multi : un dictionnaire ambigu ». In : *Québec français*, n° 132, pp. 26-27.

Pruvost, J. (2005) « La relation lexicographique quaternaire ». In : *Linx* [En ligne], n° 52.

Pruvost, J. et Sablayrolles, J.-F. (2003). *Les Néologismes*, Collection « Que Sais-je? », 3674, Paris : Presses universitaires de France.

Séguin, A. (2013). *La pratique définitoire du Multidictionnaire de la langue française : le traitement des noms de plantes alimentaires. Mémoire de maîtrise*, Université de Sherbrooke.

Vincent, N. (2020). « Quand l'actualité impose des néologismes, les dictionnaires professionnels peuvent-ils rivaliser avec les dictionnaires collaboratifs ? » dans G. Tallarico, J. Humbley et C. Jacquet-Pfau (dir.), *Nouveaux horizons pour la néologie en français. Hommage à Jean-François Sablayrolles*, Paris, Éditions Lambert-Lucas (« *La Lexicothèque* »), p. 69-85.

Vaxelaire, J.-L. (2005) *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion.

Zotti, V. (2014) « Les renvois analogiques du *Petit Robert* : un système sémiotique complexe *Les sémiotiques du dictionnaire*, actes des « Cinquièmes Journées allemandes des dictionnaires », édités par Michaela Heinz, Berlin, Frank & Timme, p. 133-162.

NOTES

1. Cette recherche a été réalisé avec l'appui du fonds FAIR-CRSH.
2. Le fait que cette base de données regroupe plus de textes européens étant balancée par le fait que les médias canadiens couvrent davantage de sujets canadiens.
3. https://www.huffpost.com/archive/qc/entry/termes-racistes-autochtones-dictionnaire-usito_qc_5ee37e7dc5b610a4ed7084f6
4. Le nom de la traductrice innue n'est pas mentionné dans l'article du Huffington Post.
5. Nous nous posons en fait une question semblable à celle de Lehmann en 1980 au sujet du discours sur les femmes : « [Le dictionnaire] enregistre-t-il les mutations contemporaines du discours idéologique tenu sur les femmes ou maintient-il la discrimination envers l'être humain de sexe féminin, en en reproduisant les stéréotypes culturels, au point de fausser complètement la description linguistique? » (Lehmann, 1980 : 239)
6. L'appellation *Esquimau* ne sera pas analysée puisqu'elle n'est plus d'usage courant, remplacée par *Inuit*, dans un mouvement de reprise de pouvoir par la dénomination semblable à celui expliqué dans ce texte (voir Dickason 1996).
7. La mise au pluriel de la forme *Inuit* a fait l'objet de débats. Au départ, le français avait conservé les formes de la langue d'origine, soit *Inuk* pour le singulier et *Inuit* pour le pluriel. Il n'y avait donc pas de « s » ajouté à *Inuit*. Aujourd'hui, diverses instances de normalisation linguistique nord-américaines (le Bureau de la traduction du Canada, le *Grand dictionnaire terminologique*) préconisent l'intégration au système morphologique du français, comme c'est le cas pour

d'autres mots empruntés (*un média* → *des médias* plutôt que *un médium* → *des média*). On utilise donc *un Inuit* → *des Inuits*.

8. <https://fdlq.recherche.usherbrooke.ca/composition-du-fonds.html#paragraph-173>
9. Du moins en français. Au Canada anglais, on retrouve *Indigenous peoples*.
10. Voir par exemple Poirier, 2004; Séguin, 2013; Vincent, 2018; Remysen et Côté, 2018.
11. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/politique-editoriale>
12. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/9997251/indien-non-inscrit>
13. <https://fr.wiktionary.org/wiki/sauvage>
14. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=17483311, page consultée le 3 novembre 2021.
15. Notons au passage que l'appellation *Métis* revient très peu dans les ouvrages hexagonaux : le seul dictionnaire professionnel qui la mentionne est le PR, uniquement sous « Autochtone »; pour les dictionnaires profanes, seul *L'internaute* l'emploie sous « Premières Nations ». Les *Métis* sont également absents des articles du *Multidictionnaire*, sauf pour une mention sous *autochtone*.
16. https://fr.wikipedia.org/wiki/Pensionnats_pour_Autochtones_au_Canada
17. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/pensionnats>
18. Des deux occurrences trouvées de « Été des sauvages » dans Eureka, une est le nom propre d'une compagnie de théâtre et l'autre est un usage métalinguistique (« Après tout, on a déjà employé l'expression « été des Sauvages », qui a disparu en raison de son caractère péjoratif. » (Côté, La Presse+, 3 octobre 2021).

RÉSUMÉS

Depuis quelques années, au Québec, on assiste à des changements dans les dénominations générales employées pour désigner les peuples autochtones. Des membres des communautés autochtones ont pris la parole pour nommer les appellations à privilégier (*Autochtone, membre des Premières Nations*) et expliquer pourquoi les autres ne leur conviennent plus (*Indien, Amérindien*). Cet article rend compte du traitement lexicographique des dénominations générales des peuples autochtones du Québec. Est-ce que le traitement lexicographique informe l'utilisateur sur les précautions d'usage et les connotations nouvelles entourant ce vocabulaire? L'analyse tient également compte du lieu de production des dictionnaires (France ou Québec) et de leur caractère professionnel ou non.

In recent years there have been changes in the general names used to designate the Indigenous peoples of Québec. Members of the Indigenous communities expressed which designations they preferred (*Autochtones, membres des Premières Nations*) and explained why *Indiens* and *Amérindiens* no longer suit them. This article analyzes the lexicographical treatment of the general names of the Indigenous peoples of Québec. Does the lexicographical treatment inform the user on the new connotations surrounding this vocabulary? The analysis also takes into account the place of production of the dictionaries (France or Québec) and whether or not they are made by professional lexicographers.

INDEX

Mots-clés : lexicographie, ethnonymes, peuples autochtones du Canada, variation diatopique, vocabulaire sensible

Keywords : Lexicography, ethnonyms, Indigenous Peoples of Canada, diatopic variation, sensitive vocabulary

AUTEUR

MIREILLE ELCHACAR

Université TÉLUQ et Université de Sherbrooke